

Sessions garanties disponibles

Formation Digital Services Act (DSA) : comprendre les obligations et structurer sa mise en conformité

Réf. SF34644

Maîtrisez le cadre du Digital Services Act et construisez la feuille de route de mise en conformité adaptée à votre organisation.

1 j Durée	950 € HT Inter / participant	2 000 € HT Intra (≤12 pers.)	1 Sessions à venir
--------------	---------------------------------	---------------------------------	-----------------------

Objectifs pédagogiques

- ✓ Identifier les acteurs visés par le DSA et les obligations applicables selon leur catégorie (services intermédiaires, hébergeurs, plateformes en ligne, VLOPs/VLOSEs)
- ✓ Analyser des cas concrets (procédures de la Commission européenne, décisions de l'ARCOM) pour anticiper les zones de risque dans son organisation
- ✓ Distinguer le DSA du DMA et situer la loi française SREN du 21 mai 2024 dans le paysage réglementaire européen
- ✓ Construire une feuille de route opérationnelle de mise en conformité au DSA
- ✓ Expliquer les principales obligations du DSA en matière de modération des contenus illicites, de transparence, d'encadrement de la publicité et d'analyse des risques

Public visé & prérequis

Public visé Auditeurs, Chefs de projet, DSI, Responsables métier

Prérequis Familiarité avec le cadre réglementaire européen du numérique (RGPD notamment) - Vocabulaire de base de la conformité (compliance, cartographie des risques)

Programme détaillé

Le DSA dans le paysage réglementaire européen

- Genèse et objectifs du DSA (Règlement UE 2022/2065) : protéger les utilisateurs, encadrer les contenus illicites, renforcer la transparence
- Périmètre d'application : services intermédiaires, services d'hébergement, plateformes en ligne, places de marché
- Catégories d'acteurs et obligations graduées : VLOPs (très grandes plateformes), VLOSEs (très grands moteurs de recherche), plateformes accessibles aux mineurs
- Calendrier d'application et état des lieux 2024-2026 : ce qui s'applique aujourd'hui à qui
- DSA vs DMA : différencier les deux piliers du paquet européen sur les services numériques pour éviter les confusions opérationnelles
- Articulation avec le RGPD : continuité réglementaire et points de friction sur le traitement des données

Activités pratiques :

- Cartographie : positionner son organisation dans les catégories d'acteurs définies par le DSA
- Quiz de différenciation DSA / DMA appliqué à des situations concrètes

Panorama des obligations imposées par le DSA

- Socle commun d'obligations applicables à tous les acteurs et obligations renforcées selon la taille
- Mécanismes de notice and action : signalement, traitement et retrait des contenus illicites
- Transparence en ligne : information renforcée des utilisateurs, systèmes internes de traitement des réclamations
- Encadrement de la publicité en ligne : transparence des annonceurs, restrictions sur le ciblage publicitaire et la publicité destinée aux mineurs
- Analyse et atténuation des risques systémiques : obligations spécifiques pour les VLOPs et VLOSEs
- Lutte contre la contrefaçon et protection des mineurs : obligations transversales et impacts sectoriels

Activités pratiques :

- Étude commentée d'un mécanisme de signalement conforme au DSA mis en place par une plateforme connue
- Atelier : identifier les obligations DSA applicables à plusieurs profils-types d'organisation (hébergeur, place de marché, plateforme sociale)

Mise en conformité et régime des sanctions

- Loi française SREN du 21 mai 2024 : transposition nationale du DSA et dispositions complémentaires (protection des mineurs, contenus haineux, dark patterns)
- Rôle de l'ARCOM comme coordinateur des services numériques en France : missions, pouvoirs d'enquête, articulation avec la Commission européenne
- Démarche opérationnelle de mise en conformité : gouvernance, cartographie des obligations, documentation et traçabilité
- Mesures d'évaluation et d'atténuation des risques : méthodologie applicable au-delà des seuls VLOPs/VLOSEs
- Régime des sanctions : amendes pouvant atteindre 6 % du chiffre d'affaires mondial, mesures correctives, astreintes
- Premières procédures et décisions : retours d'expérience des procédures ouvertes par la Commission européenne (X, TikTok, Meta, AliExpress) et des décisions de l'ARCOM

Activités pratiques :

- Étude de cas : analyse commentée d'une procédure DSA ouverte par la Commission européenne
- Atelier : construction d'une feuille de route de mise en conformité adaptée à son organisation

Prochaines sessions

DATE	LIEU	STATUT
14/12/2026	à distance	Sur confirmation

Pourquoi choisir Sparks Formation ?

20 ans d'expertise IT, des formateurs experts et des sessions garanties contre l'annulation.

20 ans
d'expertise

1 068+
formations

11 178
apprenants formés/an

+67
Net Promoter Score

Avis des participants

Note moyenne des participants de la filière Cybersécurité et Protection des Données : 4,9/5 — 13 avis

William B. — Prévoir l'envoi à chaque participant du livre de CISS au moins un mois avant la formation.

Mickael L. — il est top Romain GARCIA

Ils nous font confiance

Cette année notre filière Gouvernance, Risques & Conformité (GRC) a accompagné plus de 30 entreprises dont :

AVEM MÉTROPOLE DE LYON ADISTA ALSTOM ASTEK FRANCE AXA ASSISTANCE FRANCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE CONSORT FRANCE ECONOCOM SERVICES & SOLUTION EGIS +20 autres

Financement & certifications

Cette formation est éligible aux financements OPCO et FNE-Formation. Nos équipes vous accompagnent dans le montage de votre dossier.



Réservez votre place dès maintenant

20 ans d'expertise · 1 000+ formations · NPS +67 · réponse sous 24h ouvrées

0 805 950 800

demande@sparks-formation.com